

29 juin 2017

Communiqué de presse

Faute de moyens suffisants, un service public d'éducation à la dérive !

Alors que le ministère souhaite des enseignants bien formés pour assurer la réussite de tous et toutes, le rectorat de Créteil « offre l'opportunité de devenir enseignant.e sans passer par la voie du concours ». Autrement dit le rectorat recrute des précaires sans critères transparents, sans statut de fonctionnaire et sans formation ! C'est une remise en cause inacceptable du service public d'éducation et des statuts général et particulier des fonctionnaires.

Le manque récurrent d'enseignants titulaires sur cette académie pour faire face aux besoins est reconnu et affiché en Une du site. Après avoir refusé un plan pluriannuel de recrutement, un prérecrutement des étudiants se destinant tôt au métier d'enseignants, l'investissement massif dans une formation de qualité... l'institution, par cette opération de séduction pour recruter des précaires, tente de masquer l'impuissance des politiques publiques pour rendre attractifs le métier et cette académie.

Alors que nous dénonçons les insuffisances salariales persistantes de nos métiers, malgré la revalorisation actée dans PPCR, comme une des causes de la crise de recrutement dans un certain nombre de disciplines, le rectorat de Créteil affiche une fourchette de rémunération pour des enseignants non titulaires bien supérieure à des stagiaires ou des titulaires en début de carrière.

L'Education Nationale a besoin de titulaires. Pour permettre la réussite de tous les élèves sur l'ensemble du territoire, il faut augmenter le nombre de recrutement pour assurer la continuité du service d'éducation et parallèlement offrir une formation de qualité aux enseignants.

Recruter en CDD, hors statut de la fonction publique n'est pas de nature à susciter des vocations aux métiers de l'enseignement et ne mettra pas les enseignants dans les meilleures conditions pour faire réussir les élèves. L'argument financier utilisé par le rectorat de Créteil montre bien l'urgence de mesures supplémentaires concernant la revalorisation salariale.

Le service public d'éducation mérite une toute autre ambition.